



MINISTERE DES MINES
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DE MARCHÉ

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 001-FR-2025/MIM/PRMP/UGPM
17/02/2025

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° **5035** en date du **04/02/2025** et dans **La Vérité** le **04/02/2025**.

2. Le MINISTERE DES MINES sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour fournir : **FOURNITURE ET LIVRAISON DES CONSOMPTIBLES INFORMATIQUES REPARTIS EN TROIS (03) LOTS: LOT N°01 : FOURNITURE ET LIVRAISON DES CONSOMPTIBLES INFORMATIQUES DES DIRECTIONS STRATEGIQUES, LOT 02 : FOURNITURE ET LIVRAISON DES CONSOMPTIBLES INFORMATIQUES DES DIRECTIONS ADMINISTRATIVES, LOT 03 : FOURNITURE ET LIVRAISON DES CONSOMPTIBLES INFORMATIQUES DES DIRECTIONS TECHNIQUES [A COMMANDE]** . Les fournitures sont réparties en 3. Le(ou les) candidat(s) peut (ou peuvent) soumissionner pour un ou plusieurs lots. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 en vue de la passation de marché à commande conclu à prix unitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : RAZAFIPIAKARANA AINA
- Fonction : PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
- Bureau : RUE FARAFATY AMPANDRIANOMBY, Étage : 1ERE, Porte : 106

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : quarante mille Ariary (**Ar 40 000.00**)
- Lot 2 : quatre-vingt mille Ariary (**Ar 80 000.00**)
- Lot 3 : quarante mille Ariary (**Ar 40 000.00**)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à **BATIMENT 1ERE ETAGE PORTE 101 RUE FARAFATY AMPANDRIANOMBY** ,

étage: 1ERE / porte: 106 au plus tard le **19/03/2025 à 09 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas autorisée**.

8. La garantie de soumission n'est pas requise.



à _____, Le 17/02/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics